



INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

Les CHAM s'adressent aux élèves, de la 6^e à la 3^e s'inscrivant au Collège Clos-Chassaing de Périgueux, qui manifestent une motivation certaine pour la musique et qui relèvent du secteur de recrutement du collège mais aussi de tout le département de la Dordogne.

Pour les élèves de 4^e ou 3^e du département, habitant loin de Périgueux, la possibilité d'une scolarisation en internat peut être étudiée à la demande.

Les élèves doivent être motivés par un travail musical et s'investir dans les activités didactiques et artistiques tant individuelles que collectives.

L'apprentissage instrumental implique la conscience de la nécessité d'une pratique musicale journalière.

Pour les élèves débutants, certains instruments peuvent être loués auprès des deux écoles de musique partenaires.

Lieux de cours:

La Visitation (CMMD) et le Collège Clos-Chassaing

Pour se rendre sur les lieux de cours, durant le temps scolaire, les élèves sont encadrés par du personnel qui les accompagne, sous la responsabilité du Collège.

ORGANISATION PRATIQUE

L'enseignement général en CHAM est identique à celui d'une classe de niveau équivalent, cependant l'élève bénéficie d'un emploi du temps spécialement aménagé qui lui permet de suivre un enseignement musical théorique et pratique :

- Un cours de Formation Musicale
- Un cours d'instrument individuel
- Un cours de culture musicale spécifique
- Des pratiques collectives (orchestre, ensembles,...)

Les cours de musique ont lieu deux après-midi par semaine grâce à un aménagement d'horaire.

Ex. 2019- 2020

*13h30/17h les lundi et vendredi (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})
13h30/17h le lundi et 15h/17h le vendredi (6^{ème})*

Le projet pédagogique des CHAM a pour axe principal la musique d'ensemble. Les pratiques collectives peuvent se décliner en orchestres, chœurs... en passant par toute formation de musique de chambre.

La participation aux auditions et concerts organisés dans le cadre de l'enseignement musical spécifique est obligatoire, y compris hors temps scolaire.

ENTRÉE OU SORTIE DU CURSUS

L'entrée ou la sortie du cursus ne peut s'effectuer en cours d'année scolaire. Cependant en cas de non respect des obligations scolaires et du projet (comportement, travail), le comité de pilotage CHAM peut statuer en cours d'année si la situation l'exige et sinon en fin d'année scolaire sur la pérennité de la présence en CHAM de l'élève concerné.

CRD ou CMMD ?

L'élève domicilié à Périgueux est rattaché au CMMD (Conservatoire Municipal de Musique et de Danse de Périgueux). Pour toute autre domiciliation l'élève est rattaché au CRD (Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne).

La gestion générale des CHAM est assurée par un comité de pilotage composé de :

- Principal du collège
- Directeur du CRD
- Directeur du CMMD
- Professeur d'éducation musicale
- Coordonnateur CHAM

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Bois : Basson, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, hautbois et saxophone.

Cordes : Alto, contrebasse, violon, violoncelle, guitare et harpe.

Cuivres : Cor, trombone, trompette et tuba.

Piano (*)

Percussions

Formation Musicale (*)

Pratiques collectives : Orchestres, ensembles, petites formations.

Education musicale : Collège

(*) L'admission des élèves instrumentistes vise à répondre le mieux possible au projet pédagogique. De ce fait, l'entrée en piano implique que l'élève soit déjà en second cycle.

(*) Les cours de formation musicale de III^{ème} cycle ne sont pas assurés dans le cadre des cham.

ADMISSION

Les tests d'admission visent à évaluer l'élève en situation de groupe pour le rythme et l'oreille, suivi d'une présentation d'instrument et d'un entretien sur la motivation.

Les tests auront lieu courant du mois de mai.

INSCRIPTIONS EN CHAM

PRÉ-INSCRIPTION

Un formulaire de préinscription est à télécharger sur le site du collège et à renvoyer par mail avant le :

Mardi 14 avril 2020.

24 places disponibles en 6^e à la rentrée 2020.

ADMISSION

Une commission examine la demande de pré-inscription remplie par les familles après quoi les élèves seront convoqués pour un entretien sur la motivation et une audition individuels.

A la suite de cet entretien l'acceptation définitive de l'élève est soumise à la commission départementale d'affectation (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale).

Attention : Les élèves candidats qui fréquentent déjà le Collège Clos-Chassaing en «horaires traditionnels» ne sont pas dispensés de demande de pré-inscription, ni d'audition et d'entretien.

DROITS D'INSCRIPTION

L'élève s'acquitte des droits d'inscription auprès de la structure dans laquelle il est inscrit.

Un élève ne peut être écarté pour des raisons économiques. Des aides sont envisageables après constitution d'un dossier à remettre au collège.

PARTENARIAT



CONSERVATOIRE
A RAYONNEMENT
DEPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE
MUSIQUE & THÉÂTRE

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT
DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

www.crddordogne.com



COLLEGE CLOS-CHASSAING
PÉRIGUEUX

COLLEGE CLOS-CHASSAING
DE PÉRIGUEUX

ce.0240029b@ac-bordeaux.fr



CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE
ET DE DANSE DE PÉRIGUEUX

www.perigueux-visitation.fr

A VOTRE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT

05-53-53-75-29

«CHAM»

«La Visitation» rue Littré
24000 PÉRIGUEUX

classes-cham@crddordogne.com

Coordination : Didier DUPUY
Secrétariat : Isabelle MAURELET
Stéphanie VALADE



ANNÉE SCOLAIRE
2020-2021

